

M. le cardinal de Bernis fut admis ces jours derniers à l'audience du Saint-Pere , & il lui présenta en même tems plusieurs gentilshommes François , MM. de Vintimille , évêque de Carcassonne ; de Cely , évêque d'Apt , de Grimaldi , évêque de Noyon ; Green de Saint-Marfault , évêque de Pergame *in partibus*.

Quand on eut reçu ici la lettre écrite par le ministre des affaires étrangères au nonce du pape à Paris , sur la réception de l'ambassadeur de France dans les états ecclésiastiques , il fut tenu une assemblée de tous les cardinaux qui se trouvoient dans la ville , pour prendre une délibération sur cet objet délicat. Après une longue discussion , toutes les voix se sont réunies pour la négative. En conséquence de cette décision , le gouvernement a rendu une ordonnance qui enjoint à M. Bernard , chargé par *interim* des affaires de France , à M. Digne , consul , & à M. Dutré , ancien écuyer de M. le cardinal de Bernis , & premier gentilhomme de l'ambassadeur de France , ou de rétracter le serment qu'ils ont prêté à l'assemblée nationale , ou de sortir de l'état de l'Eglise sous quarante jours. On assure en ce moment que M. Dutré s'est déjà rétracté.

FLORENCE (le 20 Juin). Hier après-midi , on chanta solennellement dans l'église cathédrale l'hymne Ambroisienne , pour rendre grâces au Très-Haut de l'heureux avènement de l'archiduc grand-duc Ferdinand III au trône de la Toscane. Vendredi prochain , son altesse royale fera son entrée publique , pour laquelle on fait les plus grands préparatifs.